

RÉGION GUADELOUPE



Basse-Terre, le 17 AVR. 2013

La présidente

PCR/DGS/DGAI/DECV-AB/CJ/CR-2013 : 2700-1

Monsieur le Président de la République,

C'est avec le plus grand désarroi que j'assiste au désengagement quasi total d'EDF de la filière géothermique dans la Caraïbe. Face aux dernières informations qui me parviennent, je me dois maintenant de réagir et de vous alerter quant aux impacts potentiels de cette décision, tant au niveau local que national.

J'ai tout d'abord appris mi-janvier le retrait d'EDF du projet géothermique de la Dominique, censé approvisionner les territoires de la Martinique et de la Guadeloupe à hauteur de 40 MW chacun. L'ensemble des partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les conseils régionaux de Guadeloupe et de Martinique, l'ADEME, le BRGM, l'AFD, la CDC et l'Etat par son commissaire au redressement productif, s'étaient pourtant rassemblés et engagés autour de ce projet afin de convaincre le gouvernement Dominiquais. Les dernières avancées sur ce dossier, avec la signature d'un « mémorandum of understanding », illustraient pleinement le climat favorable dans lequel nous progressions.

Malheureusement, cette démarche a brusquement été stoppée suite à une décision brutale et unilatérale d'EDF, considérant finalement le projet comme trop peu rentable, et malgré nos efforts de ces dernières semaines, nous ne sommes pas parvenus à le faire revenir sur sa décision.

Aujourd'hui, j'apprends qu'EDF prévoit également d'abandonner la reprise du site géothermique de Bouillante, mettant ainsi à mal le projet de rénovation de la centrale existante, mais surtout de développement d'une nouvelle tranche, sur laquelle la collectivité fondait les plus grands espoirs et pour lequel elle s'est beaucoup investie notamment auprès de vos services.

Là-encore ce retrait d'EDF dans la reprise de l'unité géothermique de Bouillante remet en cause l'atteinte des objectifs d'autonomie énergétique que la Guadeloupe s'est fixée dans le cadre de son SRCAE traduisant ainsi les orientations du Grenelle de l'environnement.

Cette nouvelle ajoute encore à mon incompréhension, à l'heure où nous amorçons les débats sur la transition énergétique et où la Guadeloupe affiche des résultats plus que prometteurs dans le développement des énergies renouvelables sur son territoire, la géothermie en étant le fer de lance.

Monsieur François HOLLANDE
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris

.../...

.../...

Ce changement stratégique et ce désengagement de la filière géothermique d'EDF, entreprise dont l'Etat français reste majoritairement actionnaire, me paraît ainsi totalement incompréhensible à tous niveaux.

En premier lieu, la géothermie constitue une ressource d'énergie renouvelable fiable sur laquelle la région Guadeloupe, en plein accord avec l'Etat, avait choisi de faire reposer une part importante de sa stratégie énergétique pour atteindre les objectifs qui nous ont été assignés. Sur un plan économique, au regard des coûts de productions très élevés de l'électricité dans nos milieux insulaires, et du soutien que sont prêts à apporter notamment la Caisse des Dépôts et Consignation et l'AFD à cette filière, il me semble que toutes les pistes n'ont pas été explorées par le porteur de projet pour atteindre un niveau de rentabilité acceptable.

Enfin d'un point de vue du développement industriel, la mise en œuvre de ces deux projets aurait permis la structuration d'une filière française de la géothermie à haute enthalpie, ainsi que la création locale d'un pôle d'expertise prêt à l'exportation dans la Caraïbe et l'Amérique latine, toutes deux riches de ressources géothermiques.

Ainsi, étant donnés les enjeux qui ne semblent malheureusement pas avoir été suffisamment pris en compte jusqu'à présent, je ne puis me résoudre à cet abandon de la filière géothermie. Je vous demande donc d'agir d'urgence pour que cette opportunité unique de développement local et industriel n'échappe pas à la France. A ce stade, et étant donnés les efforts humains et financiers consentis par les différentes parties françaises, comprenant notamment le financement par l'AFD de forages à la Dominique pour un montant de plusieurs millions d'euros, l'abandon de ces projets constituerait un réel gâchis.

Concernant la collectivité que je représente, nous entendons en tous les cas poursuivre le travail avec le gouvernement de la Dominique au nom de la coopération régionale que nous menons et ne pas l'abandonner ainsi au milieu du gué. Si aucune mesure n'était prise afin de repositionner une offre française crédible, nous serions également prêts à étudier et éventuellement soutenir tout nouveau projet, même dans l'éventualité où celui-ci ne favoriserait pas autant que nous l'aurions souhaité, les intérêts de l'industrie française.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous pourrez porter à ma demande et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

La présidente du conseil régional,


Josette BOREL-LINCERTIN

